



**Adhésion au collège des Amis
de l'association nationale Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches**

L'association Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches est constituée autour de 3 collèges : le « Collège Entreprises et travailleurs indépendants », le « Collège Salarié » et le « Collège Amis ».

Le collège « Amis ABPS » permet à toute personne souhaitant soutenir l'association d'adhérer et de devenir membre consultatif (sachant que seuls les membres des deux collèges professionnels peuvent voter les décisions liées à l'orientation de l'association).

Le coût de cette adhésion est fixé à 24 euros TTC.

Pour devenir membre du collège « Amis des ABPS », individuellement ou pour un organisme, retournez le coupon ci-dessous avec votre règlement (chèque ou virement) à Alexandra Lerda : alexandralerda@abps.fr / L'Espinas, 48160 Ventalon en Cévennes.

Merci d'adresser votre chèque à l'ordre de « Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches ».
Pour tout règlement par virement bancaire, merci de renseigner votre nom et la mention « Ami ABPS 2023 ».

Je souhaite adhérer au collège « Amis des ABPS »
Pour l'année (*renseigner l'année en cours*)

Je règle l'adhésion par :

- chèque
 virement (IBAN : FR76 1660 7002 7368 0215 5681 045)

Nom et prénom, ou organisme :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Coupon à renvoyer à Association ABPS - L'Espinas - 48160 Ventalon en Cévennes, ou par mail à alexandralerda@abps.fr